**ARRETE PORTANT ATTRIBUTION DE LA GIPA 2023**

Le Maire ou le Président de …………………………..,

**Vu** le code général de la fonction publique

**Vu** le décret n°2008-539 du 6 juin 2008 modifié relatif à l'instauration d'une indemnité dite de garantie individuelle du pouvoir d'achat

Vu le décret n° 2008-964 du 16 septembre 2008 relatif aux modalités de prise en compte dans la retraite additionnelle de la fonction publique de l'indemnité dite de garantie individuelle du pouvoir d'achat ;

**Vu** l'arrêté ministériel du 11 août 2023 fixant les éléments à prendre en compte pour le calcul de l'indemnité dite de garantie individuelle du pouvoir d'achat au titre de 2023

**CONSIDERANT** que M……………………………… remplit les conditions pour bénéficier de la GIPA au titre de l'année 2023

**ET**

**CONSIDÉRANT** que M................................en qualité de fonctionnaire détient un grade dont l'indice terminal est inférieur ou égal à la hors-échelle B et a été rémunéré sur un emploi public pendant au moins 3 ans pendant la période de référence de 4 ans prise en considération du 31/12/2018 au 31/12/2022 pour la GIPA 2023,

**OU**

**CONSIDÉRANT** que M……………………………., recruté(e) en qualité d'agent non titulaire est rémunéré(e) sur la base d'un indice, dont le montant est inférieur ou égal à la hors-échelle B, a été employé(e) de manière continue sur la période de 4 ans prise en considération, soit du 31/12/2018 au 31/12/2022 pour la GIPA 2023, par le même employeur public.

**CONSIDÉRANT** l'indice majoré effectivement perçu par M……………………… au 31.12.2018, IM …… au 31.12.2022 IM ……………,

**CONSIDÉRANT** le cas échéant, pour les agents à temps partiel ou à temps non complet, la quotité de temps de travail ……………./35ème travaillé par M……………………………… au **31.12.2022**

***ARRETE***

**Article 1 :**  Il est attribué à par M………………………. (grade), une indemnité dite de Garantie individuelle du pouvoir d'achat de ………………….euros (brut) au titre de l'année 2023.

**ARTICLE 2 :** Le présent arrêté sera :

* Notifié à l'intéressé(e),
* Transmis au comptable public,
* Intégré dans le dossier individuel de M/Mme

Fait à…………Le…………………

Signature (et référence) de l’autorité territoriale

Notifié à l’agent le :

(date et signature)

Le Maire ou le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.